



République française  
Commune de Souffelweyersheim  
Arrondissement de Strasbourg-Ville  
Département du Bas-Rhin

# CONSEIL MUNICIPAL du lundi 02 mars 2020

## Compte-rendu sommaire Publié le 03.03.2020

---

### 01/2020 - BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES - EXERCICE 2019

*Le Conseil Municipal prend acte du bilan annuel des opérations immobilières réalisées en 2019.*

**A l'unanimité**

### 02/2020 – LISTE DES CONVENTIONS PASSÉES - EXERCICE 2019

*Le Conseil Municipal prend acte du bilan des conventions passées au cours de l'exercice 2019.*

**A l'unanimité**

### 03/2020 – LISTE DES MARCHES PUBLICS PASSÉS - EXERCICE 2019

*Le Conseil Municipal prend acte des marchés publics passés au cours de l'exercice 2019.*

**A l'unanimité**

### 04/2020 – ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2019

*Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.*

**A l'unanimité**

### 05/2020 – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

*Le Conseil Municipal examine le Compte Administratif qui s'établit ci-après, hors la présence de Monsieur Pierre PERRIN, Maire,*

- *donne acte à Monsieur Pierre PERRIN, Maire, de la présentation faite du compte administratif de l'année 2019,*

*+-.\*\*\*\*\**

- *reconnait la sincérité des restes à réaliser,*
- *vote le présent Compte Administratif.*

**Adopté à l'unanimité**

**06/2020 – AFFECTATION DU RÉSULTAT 2019**

**Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :**

<b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	868 036.75 €
<u>B. Résultat antérieur reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	1 690 360.43 €
<b>C. Résultat à affecter</b> <b>= A +B (hors restes à réaliser)</b> <b>(si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)</b>	2 558 397.18 €
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-436 653.09 €
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-29 142.41 €
Besoin de financement F = D+E	-465 795.50 €
<b>AFFECTATION = C + G+H</b>	2 092 601.68 €
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b> G = au minimum couverture du besoin de financement F	465 795.50 €
<b>2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	2 092 601.68 €
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	

**Adopté à l'unanimité**

**07/2020 – RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2020**

**Le Conseil Municipal prend acte du rapport annexé sur les orientations budgétaires qui lui est présenté.**

**Adopté à l'unanimité**

**08/2020 – DEMANDE DE SUBVENTION ANNUELLE DE FONCTIONNEMENT DE LA FDMJC POUR L'ANNE 2020**

*Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention prévisionnelle de fonctionnement annuelle pour l'année 2020 à la Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture d'Alsace (FDMJC), sise 8 rue du Maire François Nuss – 67118 Geispolsheim, pour un montant de 599 000.- €.*

**Adopté à l'unanimité**

**09/2020 – DEMANDE D'ADMISSIONS EN NON-VALEUR**

*Le Conseil Municipal propose d'admettre en non-valeur, sur le budget de l'exercice 2020 au compte 6541 « créances admises en non-valeur », la somme de 220,60 €.*

**Acté à l'unanimité**

**10/2020 – EMS : GROUPEMENT DE COMMANDES PERMANENT : BILAN 2019 ET AVENANT A LA CONVENTION DE GROUPEMENT**

*Le Conseil Municipal émet un avis favorable aux projets suivants :*

- ANNEXE 1 :** le projet de délibération de l'Eurométropole approuvant le bilan 2019 du groupement de commandes permanent et autorisant la signature de l'avenant élargissant la liste des achats mutualisables,
- ANNEXE 2 :** le projet de convention constitutive d'un groupement de commandes ouvert et permanent - Avenant n° 2,
- ANNEXE 3 :** la liste des domaines d'achats couverts par le groupement de commandes ouvert et permanent,

**Adopté à l'unanimité**